

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.
GENERALE

A/34/250/Add.1
3 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A
L'ORDRE DU JOUR

Deuxième rapport du Bureau

1. A sa 3ème séance, le 3 octobre 1979, le Bureau a examiné une demande présentée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques (A/34/243) tendant à inscrire à l'ordre du jour une question additionnelle intitulée :

"Inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales".

2. A la même séance, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

- a) D'inscrire la question à son ordre du jour;
- b) De la renvoyer à la Première Commission.
